

Programme de coopération Outre-Mer

Mis à jour le : 23/06/2022



Le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) participe au développement intégré de la Guyane Française et de ses voisins du Plateau des Guyanes – le Suriname, le Guyana, l'Amapá, le Pará et l'Amazonas. Il offre une opportunité de financement de projets autour de quatre thématiques :

- Renforcer de l'offre de transports
- Protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels
- Répondre en commun aux problématiques sanitaires et sociales
- Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises de la zone.

Le PCIA est le fruit d'une collaboration active de la Commission Européenne, la Collectivité Territoriale de Guyane, des Ministères des Affaires Etrangères du Suriname et du Guyana ainsi que des gouvernorats d'Amapá, du Pará et d'Amazonas. Il est décliné en deux (2) espaces géographiques, l'un transfrontalier et l'autre transnational.

Budget Total : 27,8 M€ - Taux de cofinancement FEDER 68%



Sur quels objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT 3 :
Compétitivité PME

OS 9 : Améliorer les conditions du développement des échanges économiques dans la zone transfrontalière de coopération

OS 10 : Améliorer les conditions du développement des échanges économiques dans la zone transnationale de coopération



OT 6 :
Environnement

OS 3 : Mieux protéger, gérer et valoriser la biodiversité exceptionnelle de l'espace transfrontalier de coopération

OS 4 : Renforcer la protection et la valorisation du patrimoine culturel de l'espace transfrontalier de coopération

OS 5 : Mieux protéger, gérer et valoriser la biodiversité exceptionnelle de l'espace transnational de coopération

OS 6 : Renforcer la protection et la valorisation du patrimoine culturel de l'espace transnational de coopération



OT 7 :
Transport durable

OS 1 : Accroître la mobilité des personnes et des biens au sein de l'espace transfrontalier de coopération

OS 2 : Accroître la mobilité des personnes et des biens au sein de l'espace transnational de coopération



OT 9 :
**Inclusion sociale,
Santé**

OS 7 : Développer des réponses sanitaires adaptées aux besoins spécifiques de l'espace transfrontalier de coopération

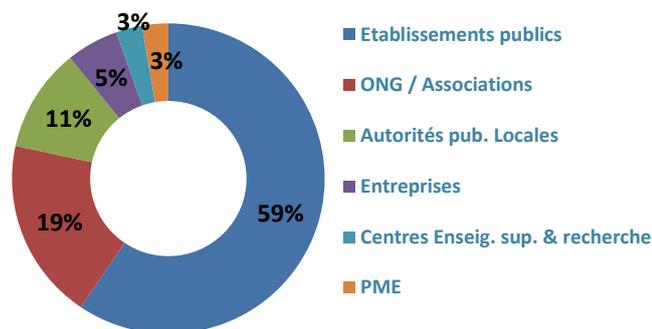
OS 8 : Développer des réponses sanitaires adaptées aux besoins spécifiques de l'espace transnational de coopération

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 30/04/2022 ~~31/12/2020~~ en Millions d'€)

Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus	
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*
OT 3 : Compétitivité	1,1	0,8	0,5	70%	2	2
OT 6 : Environnement	6	3,6	3,6	98%	6	6
OT 7 : Transport durable	9	6,5	6,4	91%	5	5
OT 9 : Inclusion sociale, Santé	7,9	4,1	3,9	98%	9	9
Total (hors assistance technique)	24 M€	15 M€	14,4 M€	97%	22	22

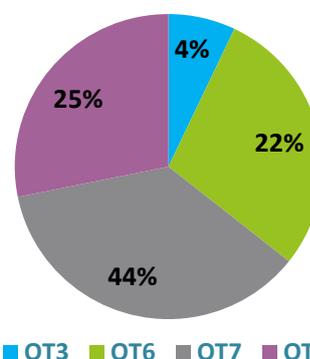
* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

Qui sont les bénéficiaires des financements ?*



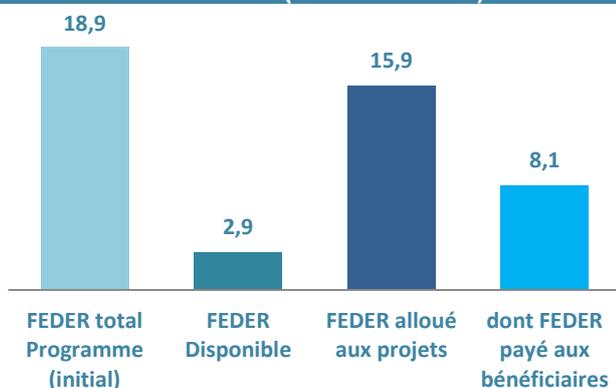
*Uniquement les bénéficiaires français programmés.

Quelles sont les thématiques financées par le programme au 30/04/2022 ?

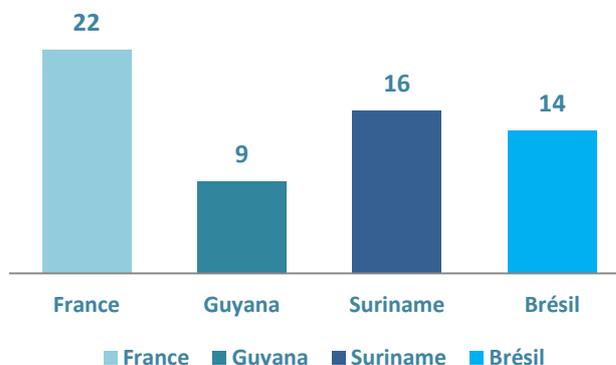


■ OT3 ■ OT6 ■ OT7 ■ OT9

Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 30/04/2022 (en Millions d'€)



Répartition des bénéficiaires par pays participant



A noter que des projets sont déjà identifiés et en cours d'instruction pour le reste à programmer.

La participation du Suriname est plus importante que celle du Brésil (et du Guyana, partenaire du Programme depuis 2014 seulement). Les bonnes relations historiques avec le Suriname s'expliquent par une tradition de coopération et une « stabilité » des institutions et des organismes partenaires. Le Brésil se caractérise par un turn-over fréquent au sein des institutions compétentes pour la coopération, il est donc complexe d'instaurer une coopération pérenne. L'Etat de l'Amapa reste un allié privilégié. Tandis que le Guyana reste encore éloigné Le Guyana est de plus en plus associé stratégiquement aux projets de coopération en raison des problématiques communes du plateau des Guyanes.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement Interreg Amazonie

Le Programme de Coopération Interreg Amazonie est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme, le chef de file doit être guyanais. Les projets doivent réunir à minima un partenaire situé dans un des cinq territoires extracommunautaires de la zone éligible (Guyana, Suriname, Amapá, Pará et/ou Amazonas). Le dépôt des candidatures se fait au fil de l'eau et via des appels à projets. Ouverts ponctuellement, ils peuvent être ciblés sur certains des objectifs spécifiques. Les projets peuvent porter sur des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement...

Les projets emblématiques du programme Interreg Amazonie

<p>Projet : CUREMA</p> <p>Vers l'élimination du paludisme dans la région : Nouvelle stratégie de traitement radical pour les populations difficiles d'accès et mobiles sur le plateau des Guyanes (phase 1)</p>	
<p>Chef de file : Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) (France)</p> <p>Budget total : 579 947 €</p> <p>Subvention FEDER-CTE : 292 947 €</p> <p>Durée : 01/11/2021 au 31/12/2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz) - Association de développement, Prévention, accompagnement et coopération (DPAC) (Oiapoque- Brésil) - Le Programme National de lutte contre le Paludisme – Ministère de la santé au Brésil - la Municipalité d'Oiapoque en Amapa et ses autorités sanitaires (Brésil) - Les autorités sanitaires de l'Amapa (Brésil) - Le Programme National de lutte contre le Paludisme- Ministère de la santé du Suriname) - Association SWOS (Suriname) - Ministère de la santé du Guyana - Institut Pasteur Paris et de Guyane - Organisation Panaméricaine de la santé ... <p><i>Appui :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la santé du Brésil - ARS de Guyane (France) - Santé publique France - Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)
<p>Objectif Thématique : 9 – Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination</p> <p>Priorité d'Investissement : 9(a) - Investir dans les infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité.</p>	
<p>Le projet</p> <p>La guerre contre le paludisme est une lutte de longue haleine le projet CUREMA est dans la continuité des projets Malakit I et Next (www.malakit-project.org) qui ont clairement conclu à l'intérêt de l'autodiagnostic et l'auto-traitement pour les habitants des zones isolées dans la lutte contre le paludisme.</p> <p>CUREMA optimise cette stratégie d'auto-diagnostic et d'auto-traitement du paludisme en s'attaquant aux formes réviscentes de paludisme en partenariat avec le Brésil, le Suriname, le Guyana ainsi que des institutions</p>	

sanitaires internationales. Cette stratégie va plus loin en s'attachant à éradiquer les formes récidivantes de paludisme et ainsi éviter les surinfections ou nouvelles contaminations et leurs risques d'aggravation des manifestations de la maladie. L'approche sera transfrontalière sur les lieux de passages des personnes mobiles travaillant en forêt et au niveau des fleuves Maroni et Oyapock.

Une évaluation scientifique de cette stratégie sera réalisée par des études transversales avant et après, via des études qualitatives, un recueil de données efficient tout au long du projet, une cohorte nichée pour un suivi rapproché et des données de surveillance du système de soins.

Eléments clés

CUREMA est une stratégie novatrice pour les zones impaludées isolées, elle propose :

- Un diagnostic rapide pour détecter les porteurs de formes dormantes de paludisme à risque de récurrence ;
- Combiné à un traitement simple et efficace éliminant le risque de rechute ;
- Délivrer dans des conditions sécurisées identifiant les contre-indications par un simple test sanguin par prélèvement au bout du doigt.

Les enjeux

- Diminuer le réservoir de parasites et le nombre de personnes porteuses du paludisme pour contribuer à :
 - Limiter les foyers d'infection dans la population locale et chez les militaires intervenants en forêt
 - Réduire la propagation du paludisme dans les pays voisins, notamment au Brésil et au Suriname et inversement
 - moins d'importation du parasite *Plasmodium vivax* des pays voisins vers la Guyane
 - Mieux former des médiateurs en santé
- Les bénéfices pour les pays voisins :
 - Réduire le nombre de personnes atteintes de paludisme en provenance de Guyane et limiter les entraves aux efforts locaux de lutte en vue de l'élimination du paludisme au Suriname
 - Limiter le risque de survenue d'épidémie dans des zones de faible transmission du paludisme au Brésil et au Suriname

L'après

- Mise en place de campagne de lutte et de formations conjointes et coordonnées associant les pays voisins (Brésil, Suriname, Guyana)
- Echanges et partages de données et de bonnes pratiques associant les pays voisins (Brésil, Suriname, Guyana)
- Visibilité des pays de la zone de coopération à l'internationale en termes d'expertise et d'approche innovante en matière de santé publique et de contrôle du paludisme

Le saviez-vous?

Le *Plasmodium vivax* est le parasite transmis par la piqûre d'un moustique ou l'anophèle femelle, le plus difficile à éliminer :

- Pas de diagnostic pour identifier les patients à risque de rechute et les formes dormantes,
- Patients sont souvent asymptomatiques,
- Difficile à détecter par les tests et les analyses en laboratoire.

Personne contact : Dr Maylis DOUINE - Tél : 0594 39 57 66 (maylis.douine@ch-cayenne.fr) plus d'info [ici](#)

Dr Alice SANNA - Tél : 0594 39 53 88 (alice.sanna@ch-cayenne.fr)

En savoir plus sur le programme - Contacts :

Autorité de Gestion

Collectivité territoriale de Guyane
Tél : 05 94 300 600
Mail : fonds-europeens@ctguyane.fr
Adresse : Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo - 97307
Cayenne

Secrétariat Conjoint

Collectivité territoriale de Guyane
Pôle Affaires Européennes
Tél : 05 94 27 59 50
Mail fonds-europeens@ctguyane.fr
Adresse : Hôtel de la Collectivité Territoriale de
Guyane
Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo - 97307
Cayenne